

République Démocratique du Congo
Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO)
Justice et Paix Congo Asbl (JPC)



PLAN STRATEGIQUE
Juin 2023 – Juin 2028

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
AVANT-PROPOS	5
I. CONTEXTE.....	7
II. ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT INTERNE ET EXTERNE	9
A. ENVIRONNEMENT INTERNE	9
B. ENVIRONNEMENT EXTERNE	10
III. L'ENONCE.....	12
A. VISION.....	12
B. MISSION.....	12
C. VALEURS	12
IV. AXES D'INTERVENTION PAR COMPOSANTE STRATEGIQUE..	13
A. COMPOSANTE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL.....	13
B. COMPOSANTE PROGRAMMATIQUE ET OPERATIONNELLE	25
V. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE.....	35
A. MOBILISATION DES RESSOURCES.....	35
1) AUTOFINANCEMENT.....	35
2) COFINANCEMENT	35
B. MISE EN COMMUN ET PARTAGE DE CONNAISSANCES	36
C. DES THEMES TRANSVERSAUX.....	36
D. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION	39
CONCLUSION	40

SIGLES ET ABREVIATIONS

ASBL	: Association sans but lucratif
CDJP	: Commission Diocésaine Justice et Paix
CEJP	: Commission Episcopale Justice et Paix
CENCO	: Conférence Episcopale Nationale du Congo
CENI	: Commission Electorale Nationale Indépendante
CES	: Conseil Economique Social
CLGP	: Comité Local de Gouvernance Participative
CLPP	: Cellule de liaison Parlementaire provinciale
CNDH	: Commission Nationale des Droits de l'Homme
CNSA	: Conseil National de Suivi de l'Accord (St Sylvestre)
CPJP	: Commission Paroissiale Justice et Paix
CSAC	: Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication
ETD	: Entité territoriale décentralisée
IFES	: International Foundation for Electoral Systems
JPC	: Justice et Paix Congo, Asbl
NTIC	: Nouvelles Technologies de l'information et de la communication
ONG	: Organisme non gouvernemental
PAP	: Peuple Autochtone Pygmées
PVA	: Personne vivant avec Albinisme
PVH	: Personne vivant avec Handicap
RDC/RD Congo	: République Démocratique du Congo
TCC	: The Carter Center (Centre Carter)

AVANT-PROPOS

Ce Plan stratégique Juin 2023 – Juin 2028 est le produit de l'atelier de planification stratégique organisé du 11 au 16 avril 2023 dans la salle de Marie Reine de la Paix de Kinshasa auquel ont pris part le Secrétaire exécutif, les responsables des programmes, les Coordonnateurs des Commissions Justice et paix de six provinces ecclésiastiques de la Conférence Episcopale Nationale du Congo et les autres membres de la Commission épiscopale justice. Le processus lui-même a été accompagné par le Centre Carter (The Carter Center, TCC) et La Fondation internationale pour les systèmes électoraux (International Foundation for Electoral Systems, IFES).

L'élaboration de ce plan stratégique s'est avérée une occasion unique et un exercice de consolidation de l'équipe de la CEJP qui a rassemblé les membres de son personnel autour d'une vision pour le bien-être de l'homme.

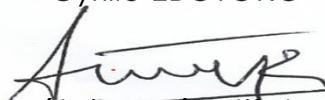
Le plan stratégique ci-dessous déroulé répond aux questions suivantes : Qui sommes-nous ? Où sommes-nous aujourd'hui ? Où voulons-nous être dans cinq ans ? Comment y serons-nous au cours des cinq prochaines années ? C'est donc décider du meilleur avenir pour l'organisation et du meilleur chemin pour atteindre cette destination.

La réflexion commune a aidé à la définition claire de cette vision qui a conduit à la rédaction du présent plan : **« la JPC rêve une RD Congo où les droits et libertés de chaque homme et femme créé à l'image de Dieu sont respectés, protégés et appliqués ».**

C'est cette vision qui est soutenue par les énoncés de mission et de valeurs et qui vient appuyer chacune des grandes orientations stratégiques adoptées comme priorités pour les cinq années.

Ce Plan stratégique Juin 2023 - Juin 2028 de la **JPC** guidera les actions collectives et individuelles de ses membres et de son personnel potentiel au cours d'une période de cinq années et lui permettra de passer à un nouveau niveau.

Cyrille EBOTOKO



Secrétaire exécutif de JPC

I. CONTEXTE

La République Démocratique du Congo (RDC) aspire, à l'instar de la plupart des pays en développement, rejoindre le club des pays développés. Pour y parvenir, son Gouvernement a élaboré et met en œuvre le Plan National Stratégique de Développement (PNSD). Conscient que les efforts doivent être intensifiés pour jeter et consolider les bases de l'émergence et du développement futurs du pays, d'ici 2050, l'Etat congolais a dans le cadre de ce PNSD fait réaliser un diagnostic qui dégage les principaux défis auxquels la RDC doit s'attaquer pour mieux se positionner sur le chemin des transformations structurelles.

Parmi ces défis, il y a le nombre croissant des personnes vulnérables en général, et des femmes, des jeunes, des enfants, des personnes vivant avec handicap, des personnes de troisième âge, des déplacés internes, des prisonniers politiques et des peuples autochtones pygmées en particulier, qui apparaît très préoccupante au regard des répercussions multiples envisageables sur la situation économique et sociale du pays. Cette situation entraîne d'importantes charges tant au niveau des familles que des communautés qui risquent d'être débordées.

Pour faire face à ces défis, la RD Congo s'appuie sur l'application de son Programme d'actions gouvernemental et de sa législation, tout en respectant ses engagements vis-à-vis des traités, conventions, résolutions et autres textes en matière de protection des groupes vulnérables, notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ; Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ; la Convention internationale relative aux droits de l'enfant ; la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ; la Convention sur l'élimination de toutes les formes de

discrimination à l'égard des femmes, les Principes, Règles minima et Déclarations sur le traitement des détenus, la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, la Charte africaine des valeurs et principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local, la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, la Charte africaine de la jeunesse, etc.

Se référant aux dispositions de l'article 41 de la Loi portant dispositions générales applicables aux Associations Sans But Lucratif et les Etablissements d'Utilité Publique, la CEJP, ayant statut d'une asbl, est appelée à participer à la mise en œuvre de la politique de développement à la base. A cet effet, elle tient compte des besoins locaux et se conforme dans ses interventions, aux orientations et principes universels en matière de développement et des droits humains adoptés par le Gouvernement de la RDC.

Ainsi, deux composantes stratégiques ont été identifiées après une série d'analyse et d'évaluation sur l'environnement (interne et externe) et la capacité organisationnelle. Chaque composante stratégique a été paramétrée en axes d'intervention suivie de stratégies induites. De façon globale, il a été question de produire un cadre logique comprenant les résultats attendus, les indicateurs, les hypothèses et la programmation quinquennale, à utiliser comme outils de gestion, de promotion et de mobilisation des ressources.

La première composante stratégique concerne les interventions des différents programmes de la CEJP. La seconde est transversale et s'articule sur le développement institutionnel et organisationnel de la CEJP.

A l'issue des échanges fructueux, **la planification stratégique** a été perçue comme un moyen privilégié de gestion des programmes de la CEJP.

II. ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT INTERNE ET EXTERNE

a. ENVIRONNEMENT INTERNE

FORCES	FAIBLESSES
<p><u>En termes de ressources humaines :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Compétences et expérience dans l'enseignement social de l'église et autres tels que domaine électoral, domaine de l'édification de la paix, domaine des DH, domaine de la Gouvernance participative, domaine du plaidoyer, domaine du droit de la femme, domaine des programmes et des projets, domaine des NTIC), 2. Existence d'un Personnel qualifié et/ou formé et renforcé en capacités dans les domaines énumérés, à tous les niveaux (CEJP, Coordination provinciale, CLPP, CDJP, CPJP, CLGP) 3. Personnel engagé à durée indéterminée 4. Existence d'une politique de gestion de personnel 5. Personnel capable de travailler en équipe et sous-pression, dans un climat de convivialité 6. Forte représentation des femmes au niveau national <p><u>En termes de ressources matérielles :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Location des locaux équipés (Table, chaises, etc.) 2. Existence des matériels de communication (Thuraya au niveau des diocèses) 3. Quelques matériels roulants <p><u>En termes de ressources financières :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Existence d'un manuel des procédures administratives et financières 	<p><u>En termes de ressources humaines :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Faible représentation de femmes au niveau des CDJP 2. Absence d'une politique de préparation de relève, de succession et de remplacement du personnel ainsi que de transfert de compétences et du maintien des services d'appoint au niveau des CDJP 3. Faible application des outils d'évaluation du personnel au niveau national et au niveau des CDJP 4. Faible application de la politique dans l'accompagnement du nouveau personnel au niveau des CDJP 5. Inadéquation entre le rendement et la rémunération à tous les niveaux <p><u>En termes de ressources matérielles :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Certains matériels roulants amortis 2. Certains matériels informatiques amortis 3. Absence des locaux propres à la CEJP et à certaines CDJP 4. Manque des matériels de visio-conférence pour l'ensemble du réseau Justice et paix (48 CDJP) 5. Faible application de la politique d'archivage et conservation des matériels et documents <p><u>En termes de ressources financières :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Absence d'un plan de mobilisation des fonds au niveau national et des CDJP (capacité technique de mobilisation des fonds au niveau des CDJP)

<ol style="list-style-type: none"> 2. Existence des rapports d'audits externes des projets et de l'organisation (annuels) 3. Capacité d'absorption des fonds des bailleurs <p><u>En termes d'organisation et de fonctionnement :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Enclage (présence de l'organisation sur l'ensemble du territoire national) 2. Existence des Organes structurés à tous les niveaux de gouvernance de l'organisation 3. Existence d'un arrêté octroyant la personnalité juridique à Justice et Paix Congo ASBL (JPC) 4. Existence d'un manuel des procédures 5. Transversalité, complémentarité et collaboration entre les différents programmes 	<ol style="list-style-type: none"> 2. Plan comptable OHADA en constitution ; <p><u>En termes d'organisation et de fonctionnement :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Absence d'une définition claire des mécanismes de collaboration CEJP, BLP et autres Commissions de la CENCO 2. Faible communication entre la CEJP et les CDJP (outils de collecte des données, rapports, etc.) 3. Absence de délimitation claire du contenu de chaque programme ; 4. Faible imprégnation de la Doctrine sociale de l'Eglise par plusieurs agents d'appoint
---	---

b. ENVIRONNEMENT EXTERNE

Opportunités	Menaces
<ol style="list-style-type: none"> 1. Existence de l'accord-cadre Gouvernement de RDC et CENCO 2. Présence des bailleurs des fonds en RDC et des partenaires traditionnels de l'église favorables aux activités des ASBL 3. Présence des ONG et autres Organisations internationales œuvrant dans les domaines de la démocratie, gouvernance, droits humains, édification de la paix, droits de la femme 4. Présence des ONG et autres Organisations nationales œuvrant dans les domaines de la démocratie, gouvernance, droits humains, édification de la paix, droits de la femme ; 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Insécurité ; 2. Guerre ; 3. Instabilité politique ; 4. Mauvais états des infrastructures routières empêchant l'accessibilité ; 5. Faible pouvoir d'achat ; 6. Méfiance politique ; 7. Manque de volonté politique ; 8. Tendance au tribalisme et discours de haine ; 9. Compréhension/perception biaisée du travail de l'église

III. L'ENONCE

a. VISION

JPC rêve d'une RD Congo où les droits et libertés de chaque homme et femme créés à l'image de Dieu sont respectés, protégés et appliqués.

b. MISSION

Contribuer à la transformation des structures mentales, sociopolitiques, économiques et environnementales qui oppriment l'homme.

c. VALEURS

Les valeurs partagées de la CEJP sont :

- Justice
- Paix
- Solidarité



IV. AXES D'INTERVENTION PAR COMPOSANTE STRATEGIQUE

A. COMPOSANTE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL

1) PROBLEMATIQUE

Un niveau de compétence et d'aptitude de gestion institutionnelle et organisationnelle de **la CEJP** par ses responsables dans chaque organe est indispensable pour une meilleure mise en œuvre de ces orientations stratégiques au cours des cinq prochaines années.

Le constat issu de l'évaluation participative des capacités organisationnelles et institutionnelles de **la CEJP** lors de cet atelier de planification a révélé entre autres les besoins ci-après : Mise en place d'une politique interne de renforcement des capacités techniques de son personnel (techniques de levée de fonds, élaboration, gestion, suivi-évaluation de projets, management des organisations, réseautage et coalition...), mise en place d'une stratégie de la mobilisation des ressources financières et matérielles au niveau national et international, un programme d'accompagnement spirituel et moral du personnel.

Dans cet ordre d'idées, cette composante stratégique vise essentiellement à renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles de **la CEJP** pour lui permettre d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée à l'horizon 2028.

2) CADRE D'INTERVENTION

AXE1 : AVOIR DES RESSOURCES REQUISES ET APPROPRIÉES

OS1 : Avoir des ressources adéquates (humaines, Matérielles, financières) compétentes suffisantes, inclusives, de qualité, motivées, complémentaires et bien gérées pour une action efficace.

1.1. RESSOURCES HUMAINES	Résultats	Indicateurs	Période : Juin 2023 – juin 2028				
			A1	A2	A3	A4	A5
1.1.1 Accroître la représentation et la participation des femmes au niveau des CDJP et CPJP	1. La voix des femmes amplifiée	1. Nombre d'intervention des femmes pris en compte dans les activités	xx	xx	xx	xx	xx
	2. Les besoins des femmes prise en compte dans la pastorale	2. Nombre des besoins des femmes dans la mise en œuvre des actions des CDJP et CPJP	xx	xx	xx	xx	xx
	3. Les CDJP et CPJP de plus en plus inclusives	3. Nombre des femmes qui prennent part aux activités des CDJP et CPJP	xx	xx	xx	xx	xx
	4. représentation des femmes dans les postes des décisions au niveau des CDJP et CPJP accrue	4. Nombre des femmes dans les postes des décisions	xx	xx	xx		
1.1.2 Renforcer la mise en œuvre de la politique de préparation de	1. La continuité dans la gestion des services, en cas d'intérimats,	1. Nombre des memos d'intérimats au regard du nombre des	Xx	Xx	Xx		

<p>relève à tous les niveaux (CEJP, CDJP et CPJP)</p>	<p>vacances ou absences, assurée 2. Les connaissances et compétences exercées par les uns sont connues et maîtrisées par les autres membres au sein de l'organisation</p>	<p>vacances ou d'absences 2. Le nombre et des rapports d'interimats produits 3. La qualité des rapports d'interimats produits 4. Nombre de memos de succession</p>	<p>xx</p>	<p>xx</p>			
<p>1.1.3 Actualiser et appliquer rigoureusement les outils d'autoévaluation et d'évaluation du personnel au niveau national et au niveau des CDJP</p>	<p>1. Les outils d'autoévaluation et d'évaluation du personnel au niveau national et au niveau des CDJP actualisés 2. Les outils d'autoévaluation et d'évaluation du personnel au niveau national et au niveau des CDJP appliqués 3. Les mécanismes d'évaluation des</p>	<p>1. Nouvelle fiche d'autoévaluation modifiée et disponible 2. Nouvelle fiche d'évaluation modifiée et disponible 3. Nombre des structures ayant utilisé les nouvelles fiches d'évaluation et d'autoévaluation 4. Nombre de faiblesses identifiées dans les fiches d'évaluation améliorées</p>	<p>xx</p> <p>xx</p>	<p>xx</p> <p>xx</p>			

	performances améliorés						
1.1.4 Accompagner le nouveau personnel au niveau des CDDP et CEJP conformément à la politique y afférente	Le nouveau personnel intégré s'applique dans ses tâches professionnelles	1. Nombre de nouveau personnel ayant bénéficié d'un programme d'orientation 2. Nombre de nouveau personnel évalué avec un rendement supérieur à la moyenne		xx	xx	xx	xx
1.1.5 Encourager la concordance entre le rendement et la rémunération à tous les niveaux	Système de juste rémunération effectif	1. Existence d'un système de rémunération juste 2. Application du système de juste rémunération au personnel à tous les niveaux	xx	xx	xx	xx	xx
1.1.6 Renforcer la capacité du personnel dans la conception, élaboration, suivi et	la capacité du personnel dans la conception, élaboration, suivi et	1. Nombre de formation organisée 2. Nombre de personnes bénéficiaires de la formation en	xx	xx	xx	xx	xx

évaluation des projets.	évaluation des projets renforcée	matière de conception, élaboration, suivi et évaluation des projets					
1.2 RESSOURCES MATERIELLES	Résultats	Indicateurs	Période : Juin 2023 – juin 2028				
			A1	A2	A3	A4	A5
1.2.1 Acquérir des nouveaux matériels roulants, informatiques et de communication (visio-conférence, collecte des données, diffusion des messages ...)	Les nouveaux matériels roulants, informatiques et de communication acquis, disponibles et utilisés	1. Nombre de nouveaux matériels roulants, informatiques et de communication acquis et disponibles 2. Nombre de nouveaux matériels roulants, informatiques et de communication utilisés	xx	xx	xx	xx	xx
1.2.2 Doter progressivement la CEJP et certaines CDJP de leurs propres locaux.	La CEJP et toutes les CDJP disposent de leurs propres locaux	1. Un espace acquis par la CEJP 2. Nombre d'espaces acquis par les CDJP 3. Nombre de locaux construits par la CEJP 4. Nombre de locaux construits par les CDJP	xx	xx	xx	xx	xx

1.2.3 Renforcer l'application de la politique d'archivage et conservation des matériels et documents	Un espace numérique d'archivage aménagé Un espace physique d'archivage aménagé Un espace d'entreposage des matériels aménagé	1. Un espace numérique acquis 2. Nombre de documents stockés dans l'espace numérique 3. Un espace physique d'archivage acquis 4. Nombre de documents physiques archivés 5. Un espace d'entreposage acquis 6. Nombre de matériels entreposés	xx	xx			
1.3 RESSOURCES FINANCIERES	Résultats	Indicateurs	Période : Juin 2023 – juin 2028				
			A1	A2	A3	A4	A5
1.3.1 Mettre en place un plan de mobilisation des fonds au niveau national et des CDJP	un plan de mobilisation des fonds au niveau national et des CDJP élaboré Les fonds mobilisés par la CEJP et les CDJP	1. Existence du plan de mobilisation des fonds (Fundraising plan) au niveau de la CEJP et de chaque CDJP 2. Nombre de projets financés au niveau de la CEJP et au niveau de chaque CDJP	xx	xx			

		3. Croissance de recettes mobilisées par des Activités Génératrices de Revenus (AGR)					
1.3.3 Migrer vers le plan comptable OHADA	Les services comptables de la CEJP utilisent le plan comptable OHADA	1 Un expert OHADA recruté 2. Existence du plan comptable OHADA pour la CEJP	xx				
AXE 2 : ASSURER UN FONCTIONNEMENT EFFICACE							
OS2 : Définir clairement les mécanismes de coordination et de collaboration à l'interne (réseau JPC) et externe (Caritas, CERN, BLP...) ainsi que la mise en place d'un plan de communication du niveau national et au niveau local.							
	Résultats	Indicateurs	Période : Juin 2023 – juin 2028				
			A1	A2	A3	A4	A5
2.1. Mettre en place un service chargé des projets	Service de projets (Conception, élaboration des projets, mobilisation des fonds et suivi) installé et opérationnel	1. Nombre de personnes affectées à ce service 2. Nombre de projets soumis	xx				

<p>2.2 Définir des mécanismes clairs de collaboration entre CEJP / CDJP et BLP, CARITAS, CERN et autres Commissions de la CENCO/ Diocèses.</p>	<p>Un document définissant mécanismes clairs de collaboration entre CEJP / CDJP et BLP, CARITAS, CERN et autres Commissions de la CENCO/ Diocèses élaboré</p>	<p>1. Document de définition de stratégies de collaboration disponible 2. Nombre d'activités menées en synergie</p>	<p>xx</p>				
<p>2.3 Améliorer la communication entre la CEJP et les CDJP et mettre en place des outils de collecte des données et des rapportages</p>	<p>Le système de communication amélioré</p> <p>Les outils de collecte de données et des rapportages produits et utilisés</p>	<p>1 Un plan de communication amélioré disponible 2. Existence des plates formes de partage d'information 3. Existence de formulaires de collecte de données et canevas de rapportage 4. Nombre de rapports soumis par CDJP 5. Nombre de feed-back reçus 6. Nombre de TDR ou directives partagés</p>	<p>xx</p>				

AXE 3 : CONSTRUIRE LES RELATIONS HARMONIEUSES

OS3 : Améliorer les relations dans le réseau JPC et le travail en synergie avec les autres organisations pour assurer l'atteinte de nos objectifs et réaliser notre mission

	Résultats	Indicateurs	Période : Juin 2023 – juin 2028				
			A1	A2	A3	A4	A5
3.1 Exploiter les opportunités qu'offre l'accord-cadre RDC-CENCO pour construire des partenariats dans les domaines spécifiques de la CEJP	Les partenariats entre le Gouvernement congolais (Ministères, Services publics, etc.) et la CEJP conclus dans les domaines spécifiques de la CEJP	1. Nombre de contrats signés 2. Nombre de projets réalisés	xx	xx			
3.2 Créer des cadres d'échanges avec différents bailleurs des fonds en RDC et les partenaires traditionnels de	Cadres d'échanges créés	1. Nombre de réunions organisés dans les cadres d'échanges par la CEJP 2. Nombre de réunions de bailleurs auxquelles la CEJP a pris part	xx	xx	xx	xx	xx

l'église favorables aux activités des ASBL		3. Existence d'une plateforme d'échange avec les bailleurs					
3.3 Créer des cadres d'échanges avec les ONG et autres Organisations internationales œuvrant dans les domaines de la démocratie, gouvernance, droits humains, édification de la paix, droits de la femme	Cadres d'échanges créés	1. Nombre de réunions organisés dans les cadres d'échanges par la CEJP 2. Nombre de réunions de ONG et Organisations internationales auxquelles la CEJP a pris part ; 3. Existence d'une plateforme d'échange avec les bailleurs	xx	xx	xx	xx	xx
3.4 Créer des synergies avec les confessions religieuses, les ONG et autres Organisations	Synergies créées	1. Nombre de réunions organisés dans le cadre de synergies par la CEJP 2. Nombre de réunions auxquelles la CEJP a pris part		xx	xx		

<p>nationales œuvrant dans les domaines de la démocratie, gouvernance, droits humains, édification de la paix, droits de la femme</p>		<p>3. Existence d'une plateforme d'échange avec les autres organisations</p>					
<p>3.5 Pérenniser la confiance des bénéficiaires</p>	<p>Les bénéficiaires participent davantage à la planification, mise en œuvre, suivi et évaluation des programmes, projets et activités de la CEJP et des CDJP</p>	<p>1. Nombre d'activités d'évaluation des besoins avec les bénéficiaires 2. Taux des bénéficiaires ayant la Connaissance des différents résultats des programmes, des projets et des activités 3. Nombre d'évaluations des projets menées avec les bénéficiaires 4. Nombre d'évaluations finales menées avec les bénéficiaires</p>	<p>xx</p>	<p>xx</p>	<p>xx</p>	<p>xx</p>	<p>xx</p>

<p>3.6 Construire des partenariats spécifiques avec les institutions d'appui à la démocratie dans les domaines d'intervention de JPC (CENI, CSAC, CNDH, CES, CNSA, etc.)</p>	<p>Les partenariats spécifiques avec les institutions d'appui à la démocratie dans les domaines d'intervention de JPC (CENI, CSAC, CNDH, CES, CNSA, etc.) existent Les Clauses des partenariats respectées</p>	<p>1. Nombre d'accords des partenariats 2. Atteinte des résultats des partenariats</p>	xx	xx	xx	xx	xx
<p>3.7 Plaider auprès des Evêques pour une collecte des fonds auprès des fidèles en faveur de la pastorale Justice et Paix ...</p>	<p>La collecte des fonds auprès des fidèles en faveur de la pastorale Justice et Paix organisée.</p>	<p>1. Fonds collectés 2. Taux d'accroissement de la contribution locale</p>	xx				

B. COMPOSANTE PROGRAMMATIQUE ET OPERATIONNELLE

a. PROBLEMATIQUE

La question de l'homme étant au centre de l'action de la CEJP chaque axe, mieux chaque programme contribue à la promotion, au développement et à l'éducation intégrale de cet homme au travers les diverses actions. En effet, si le programme Droits Humain et Migrations vise la promotion, la défense et la contribution à la protection des droits des communautés, des personnes vulnérables et des migrants, l'axe Edification de la paix et réconciliation, quant à lui, oriente son action sur la prévention, la gestion pacifique des conflits et la réconciliation des communautés ainsi que sur l'accompagnement des personnes victimes de traumatismes. Par ailleurs, le programme gouvernance se focalise sur la promotion de la participation citoyenne et de la redevabilité dans la gestion de la chose publique, pendant que l'axe Education civique et Elections voudrait mettre l'accent sur l'éducation du citoyen aux questions électorales tout en invitant ce dernier à suivre attentivement le déroulement des opérations électorales dont il est concerné. Il convient ici de souligner que le Programme Dynamique femme et inclusion est un axe transversal qui vise de manière particulière la promotion et la défense des droits des femmes ainsi que d'autres groupes spécifiques marginalisés dont les Jeunes, les PAP, les PVH et les PVA.

b. CADRE D'INTERVENTION

AXE 4 : AMELIORER LES APPROCHES							
OS4 : Définir clairement nos méthodes et orientations, les adapter au contexte afin d'améliorer nos interventions							
4.1 DROITS HUMAINS ET MIGRATIONS							
Promouvoir, défendre et contribuer à la protection des droits des communautés, des personnes vulnérables et des migrants							
	Résultats	Indicateurs	Période : Juin 2023 – juin 2028				
			A1	A2	A3	A4	A5
4.1.1 Renforcer l'éducation aux Droits des jeunes, des personnes vulnérables (enfants, femmes, les PAP, les PVH, les PVA, etc.) et des migrants	Les jeunes, les personnes vulnérables (enfants, femmes, les PAP, les PVH, les PVA, etc.) et les migrants connaissent leurs droits	1. Nombre de personnes touchées	xx	xx	xx	xx	xx
4.1.2 Renforcer la promotion du respect, de la protection et de la mise en œuvre des droits humains	1. Les différents droits humains respectés 2. Les différents droits humains protégés 3. L'état congolais prend	1. Taux de diminution d'abus des droits humains 2. Taux de diminution des cas de violation des droits humains 3. Application/Révision/initiation des instruments juridiques, politiques et programmes qui	xx	xx	xx	xx	xx

	des mesures pour veiller à la réalisation des droits humains	promeuvent les droits des jeunes, des personnes vulnérables (enfants, femmes, les PAP, les PVH, les PVA, etc.) et des migrants 4. Nombre des séances de sensibilisation organisées					
4.1.3 Promouvoir l'accès à la justice traditionnelle et transitionnelle	1. Les victimes et les justiciables accèdent à la justice traditionnelle 2. Les victimes et les justiciables accèdent à la justice transitionnelle	1. Nombre des personnes accompagnées (conseil, orientation, assistance, etc.) pour la justice traditionnelle 2. Existence des mécanismes qui promeuvent la justice transitionnelle 3. Nombre des personnes accompagnées (conseil, orientation, assistance, etc.) pour la justice transitionnelle	xx	xx	xx	xx	xx
4.1.4 Accompagner les migrants à jouir de leurs droits et à connaître leurs obligations	Les droits des migrants promus Les migrants sont accueillis, protégés et intégrés	1. Nombre des personnes sensibilisées sur le droit des migrants 2. Nombre des migrants accompagnés 3. Cohabitation pacifique des communautés locales	xx	xx	xx	xx	xx

4.2 EDIFICATION DE LA PAIX

Prévention, gestion pacifique des conflits et réconciliation

	Résultats	Indicateurs	A1	A2	A3	A4	A5
4.2.1 Accompagner les communautés en situation des conflits latents (prévention)	L'éclatement des conflits empêché	1. Nombre d'alertes précoces 2. Existence de Cartographies des conflits latents 3. Nombres d'initiatives prises 4. Nombre des conflits latents empêchés	xx	xx	xx	xx	xx
4.2.2 Accompagner les communautés en situation des conflits (gestion)	Les conflits pacifiquement résolus	1. Nombre d'alertes précoces 2. Existence de Cartographies des conflits 3. Nombres d'initiatives prises 4. Nombre des conflits résolus	xx	xx	xx	xx	xx
4.2.3 Accompagner les communautés en situation post conflit (transformation/ consolidation)	Cohabitation pacifique et cohésion sociale retrouvées	1. Existence de Cartographies des conflits résolus 2. Nombres d'initiatives de pérennisation de la paix prises	xx	xx	xx	xx	xx
4.2.4 Accompagner les personnes victimes des traumatismes	Les personnes victimes de traumatismes assistées	1. Nombre de personnes victimes assistées	xx	xx	xx	xx	xx

4.3 DYNAMIQUE FEMME ET INCLUSION :

Promotion et défense des droits de la femme, des jeunes, des PAP, des PVH et des PVA

	Résultats	Indicateurs	A1	A2	A3	A4	A5
4.3.1 Accompagner les femmes et les filles par l'alphabétisation conscientisante	<p>1. Les femmes et les filles alphabétisées ont pris conscience des problèmes de leurs communautés</p> <p>2. Les femmes, les jeunes, les PAP, les PVH et les PVA alphabétisés sont capables de trouver des solutions à leurs problèmes spécifiques</p>	<p>1. Nombre de femmes touchées</p> <p>2. Nombre de cahiers de charges élaborés</p> <p>3. Nombre d'initiatives prises pour le changement de leurs situations initiales</p>	xx	xx	xx	xx	xx
4.3.2 Promouvoir l'autonomisation	Les femmes, les jeunes, les PAP,	1. Nombre de bénéficiaires d'une formation professionnelle	xx	xx	xx	xx	xx

des femmes, des jeunes, des PAP, des PVH, des PVA	les PVH, les PVA se prennent en charge	2. Nombre d'initiatives d'entrepreneuriat					
4.3.3 Promouvoir la participation politique de la femme et la jeune fille	La participation politique de la femme et de la jeune fille accrue	1. Nombre de femmes candidates 2. Nombre de femmes élues 3. Nombre de femmes nommées 4. Nombre de femmes engagées politiquement 5. Nombre de femmes électrices	xx	xx	xx	xx	xx
4.3.4 Promouvoir la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre	1. Les cas de violences basées sur le genre diminuent 2. Les cas de violences sexuelles diminuent	1. Taux de diminution des cas de violences basées sur le genre 2. Taux de diminution des cas de violences sexuelles	xx	xx	xx	xx	xx

4.4 GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

Promouvoir la participation citoyenne et la redevabilité dans la gestion de la chose publique

	Résultats	Indicateurs	A1	A2	A3	A4	A5
4.4.1 Promouvoir l'effectivité de la décentralisation (participation citoyenne et redevabilité)	<ol style="list-style-type: none">1. Les prérogatives dévolues aux provinces pleinement exercées2. La gouvernance des institutions provinciales améliorée3. Les organes des ETD installés et opérationnels4. Les structures de participation citoyenne	<ol style="list-style-type: none">1. L'application du principe de retenue à la source2. Nombre d'arrêtés de création des administrations provinciales3. Stabilité des institutions politiques provinciales4. Elections des élus urbains, communaux et locaux5. Installation des exécutifs locaux6. Installation des bureaux des conseils urbains, communaux et locaux7. Nombre de CLGP et autres dynamiques communautaires qui interagissent avec les organes des ETD	xx	xx	xx	xx	xx

	opérationnelles au niveau des ETD						
4.4.2 Promouvoir le civisme fiscal et la lutte contre la corruption	1. Les assujettis paient les impôts et taxes conformément aux procédures légales 2. Le contrôle citoyen de la gestion des budgets des provinces, des villes, des communes, des secteurs et chefferies et des services publics situés au niveau des provinces, assuré	1. Taux de croissance d'assujettis 2. Taux de croissance de recettes 3. Nombre de CLGP qui participent aux réunions budgétaires des organes délibérants 4. Nombre d'initiatives de développement réalisées après plaidoyer des CLGP et autres dynamiques communautaires	xx	xx	xx	xx	xx

4.5 EDUCIEL :

1. Education civique
2. Observation des processus électoraux

	Résultats	Indicateurs	A1	A2	A3	A4	A5
4.5.1 Accompagner les populations aux élections par l'éducation électorale et information des électeurs	La participation des citoyens au processus électoral accrue Les citoyens ont des informations nécessaires pour guider leurs choix	<ol style="list-style-type: none">1. Nombre de personnes sensibilisées sur les opérations électorales (les dates clés, les lieux de déroulement et les procédures d'accès)2. Taux de participation3. Curriculum de formation contenant les informations nécessaires pour motiver les citoyens et guider leurs choix	xx	xx	xx	xx	xx
4.5.2 Promouvoir la participation politique des jeunes et autres groupes marginalisés (femmes, PAP, PVH, PVA, etc.)	La participation politique des groupes cibles accrue	<ol style="list-style-type: none">1. Nombre de candidats par groupe cible2. Nombre d'élus par groupe cible3. Nombre de personnes nommées par groupe cible4. Nombre de personnes engagées par groupe cible	xx	xx	xx	xx	xx

		<ul style="list-style-type: none"> 5. Nombre d'électeurs par groupe cible 6. Taux de participation des groupes cibles dans les structures citoyennes 					
4.5.3 Participer à la transparence du processus électoral	<p>Observation électorale menée</p> <p>Processus électoral transparent, inclusif et apaisé</p> <p>Les parties prenantes sont éclairées</p>	<ul style="list-style-type: none"> 1. Nombre de rapports produits 2. Nombre de séances d'échange autour des rapports entre la CEJP et la CENI 3. Nombre de préoccupations prises en compte et éclairées par la CENI 4. Convergence entre les données publiées par la CENI et de l'observation de la CEJP 	xx	xx	xx	xx	xx
4.5.4 Formuler et suivre les recommandations électorales	<p>Les réformes électorales réalisées par les différentes parties prenantes</p> <p>Les réformes électorales proposées aux parties prenantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> 1. Nombre de recommandations formulées 2. Nombre d'options des réformes adoptées par les différentes parties prenantes 	xx	xx	xx	xx	xx

V. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE

Un plan stratégique et une stratégie de communication bien conçue, des sources de financement variées, un plan de collecte de fonds et de bonnes pratiques de gestion, devront inéluctablement contribuer à renforcer la capacité organisationnelle de **la CEJP**.

A. MOBILISATION DES RESSOURCES

Dans sa stratégie de mobilisation des ressources, **JPC** reconnaît l'importance de la planification et l'élaboration des projets inscrits dans le cadre des axes prioritaires et actions définis. Le Plan Stratégique constitue une première étape vers le développement de partenariat technique et financier.

Trois stratégies majeures constituent la pièce maîtresse de la mobilisation des ressources :

1) AUTOFINANCEMENT

Il s'agit d'une ou plusieurs activité (s) génératrices des recettes à organiser par la JPC seule ou avec le concours des autres associations poursuivant les mêmes objectifs pour mobiliser les recettes.

2) COFINANCEMENT

Ce mode de financement consiste à privilégier l'élaboration et soumission des propositions pour obtenir le financement afin de mettre en œuvre les projets et programmes.

B. MISE EN COMMUN ET PARTAGE DE CONNAISSANCES

Les partages de connaissances peuvent être formels, informels ou les deux à la fois. Ils peuvent prendre la forme :

- de contacts établis avec des personnes œuvrant sur le terrain ou dans les bureaux des partenaires,
- d'ateliers,
- de réunions
- de consultations et
- de publications.

Ces diverses formes d'échanges seront surtout axées sur des aspects précis des orientations de **la CEJP** tels que la prise en charge des orphelins et enfants vulnérables, l'autonomisation des jeunes et l'aide judiciaire aux détenus démunis et vulnérables.

C. DES THEMES TRANSVERSAUX

Prise en compte du genre

La JPC tient compte du genre et de la participation de la femme et autres personnes marginalisées aussi bien dans sa politique du recrutement de son personnel que dans la programmation, mise en œuvre, suivi et évaluation de ses projets et programmes.

La stratégie de promotion du Genre et Inclusion de la CEJP à actualiser, lui permettra de définir et décrire les approches et procédures de cette prise en compte.

L'accès

Les activités de JPC sont ouvertes à toutes les catégories des bénéficiaires. L'appartenance à une religion, à une tribu, à une race, ... quelconques ne constitue aucunement une condition pour être recruté au sein de JPC, ni pour y

bénéficier de ses activités. En outre, les données et autres informations relatives aux activités réalisées sont accessibles soit par son site web, ses comptes twitter et Facebook ; soit dans ses bureaux qui, du reste, restent accessibles à toute personne désireuse d'obtenir des informations concernant le travail de JPC.

L'utilisation des nouvelles technologies

JPC se sert de nouvelles technologies de l'information, de communication, de stockage et conservation dans la mise en œuvre de ses activités. En effet, **JPC** s'est dotée d'un outil moderne de conception des outils, de la collecte et du traitement des données ainsi que de la production des rapports. ELMO, tel est le nom de cet outil, permet aussi le stockage et la conservation des données, y compris les indicateurs des programmes, des projets et des activités.

Avec un site web, des comptes twitter, Facebook et WhatsApp interactifs ainsi qu'une chaîne YouTube, JPC atteint un grand public pour diffuser des messages divers liées à ses activités, communiquer sur ces activités et publier les différents rapports censés être rendus publics.

Prise en compte de l'environnement

L'utilisation abusive des papiers participe à la destruction des forêts. C'est ainsi qu'à la JPC l'on promeut plus le travail en virtuel avec un usage de moins en moins des papiers.

Pour mieux symboliser son attachement à la préservation de l'environnement, JPC entretient avec beaucoup de soins une verdure dans sa cour qui, du reste est dominée par la couleur bleue.

Une autre pratique qui est prohibée au sein de JPC per souci de ne pas contribuer à la production du gaz à effet de serres est celle consistant à brûler les poubelles. A la, JPC

l'usage des sachets n'est pas tolérer et il est interdit de jeter les objets en plastiques dans les endroits non indiqués.

La durabilité

JPC tient les activités dans le cadre des programmes qu'elle organise en son sein dont l'essentiel tourne à l'éducation aux valeurs, à une citoyenneté responsable. Ces activités sont conduites par les bénéficiaires généralement situés au niveau de leurs communautés et leurs milieux de vie respectifs. Ceci permet aux bénéficiaires de perpétuer par eux-mêmes ce qui a été réalisé dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet. La durabilité c'est aussi cette tradition qui voudrait que la mémoire de l'Institution soit bien gardée afin que, à la fin de différents mandats, ceux qui arrivent peuvent facilement perpétuer ce qui a commencé avant eux.

La gestion des conflits

Les conflits sont inhérents à tout milieu occupé par des êtres humains. ; parfois, ils sont positifs lorsqu'ils peuvent permettre la construction consensus afin de faire avancer une cause commune. La JPC a mis en place un mécanisme de gestion des conflits qui peuvent surgir au sein de son personnel. Avec ses partenaires, JPC promeut toujours un règlement à l'amiable des différends qui surviennent.

La protection

Les mineurs, les femmes, les jeunes et autres personnes vulnérables se trouvent être les bénéficiaires privilégiés des actions menées par JPC. En plus, en son sein, JPC emplit plusieurs femmes et jeunes. Pour éviter des abus, JPC s'appuie sur son règlement intérieur et utilise une politique de protection durant toute la vie d'une projet et veille sur la conduite de chacun de son personnel.

.....

D. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

La mise en œuvre effective du présent plan stratégique exige d'élaborer un mécanisme de suivi-évaluation à différents niveaux. Le fondement de ce dispositif est la gestion axée sur les résultats. Trois types de suivi-évaluation seront nécessaires :

1. Le suivi-évaluation participative des interventions de l'association avec les bénéficiaires des projets exécutés.
2. Le suivi-évaluation indépendante qui sera mis en œuvre par les organes de gestion et les partenaires techniques et financiers de la CEJP.
3. Le contrôle de gestion administrative et financière va concerner le suivi-évaluation des procédures de mise en œuvre en relation avec les programmes et stratégies induites.

CONCLUSION

JPC est une association avec de grandes ambitions pour l'amélioration des conditions de vie des orphelins et enfants vulnérables, des jeunes et des détenus, des démunis et autres vulnérables en République démocratique du Congo, raison pour laquelle, dès sa mise en place, JPC s'est donné les moyens nécessaires à la réalisation de sa vision pour la RD Congo.

Ce plan est un élément important pour mobiliser les différentes ressources en faveur des bénéficiaires de ses activités et de ses différents partenaires.